
SOMMAIRE DU POSTE :

Sous la supervision du coordonnateur du Service technique, le titulaire supervise la réalisation de travaux d'ingénierie et participe à toutes les activités reliées au service en assistant le coordonnateur dans l'ensemble de ses fonctions et activités.

PRINCIPALES TÂCHES :

- Participe à la planification des projets d'infrastructures et des budgets.
- Est responsable du contrôle et de la vérification de certains travaux d'ingénierie effectués pour la Ville et s'assure qu'ils sont conformes avec les échéanciers, les plans, les devis et les montants disponibles.
- Prépare des estimations, rédige des cahiers de charges et des spécifications en vue de la réalisation de certains travaux ainsi que pour le renouvellement des équipements et machines.
- Supervise le personnel, dans la réalisation des projets sous sa responsabilité, s'assure de la qualité des services offerts et voit à l'application des standards et processus établis tout en mobilisant le personnel sous sa responsabilité. Contrôle les dépenses des projets en suivant les budgets établis.
- Collabore avec les Gouvernements concernés pour obtenir les certificats d'autorisation des travaux, à la préparation et à l'exécution des projets (subventionnés ou non). Prépare les demandes de subventions et effectue la reddition de compte des projets.
- Élabore et vérifie des normes, des plans et devis, les approuve en y apposant le sceau d'ingénieur. Contrôle le travail effectué par le personnel sous sa responsabilité et recommande de nouvelles méthodes de travail.
- Supporte les techniciens et techniciennes en génie civil au niveau de la réalisation des dessins techniques et autres tâches.
- Sélectionne, encadre et supervise les ressources nécessaires pour les travaux en régie et à forfait dans les projets sous sa responsabilité.
- Traite les demandes d'études de circulation et de signalisation. Effectue les études et propose les solutions techniques.
- Élabore de nouvelles politiques générales ou d'objectifs qui touchent le dessin, les relevés et les chantiers.
- Prépare les demandes d'approbation et les documents techniques pertinents pour les divers ministères.
- Analyse les soumissions reçues et prépare le rapport des recommandations pour l'octroi du contrat.

- S'assure de la disponibilité des matériaux et pièces requises.
- Agit auprès des autres services municipaux, comme expert-conseil dans le domaine de sa compétence.
- Prépare des appels de propositions d'engagement de services de divers professionnels et les guide, au besoin, dans l'élaboration de mandats.
- Analyse, vérifie et commente les plans, estimations et devis préparés par les ingénieurs-conseils ou autres organismes pour les besoins de la Ville d'Alma.
- S'assure de la mise à jour des plans cadastres et les autres plans d'ensemble pour l'égout, l'aqueduc, de même que les bases de données et fichiers d'information.
- Analyse les demandes de consentement municipal des différents services publics en fonction des réseaux municipaux existants et des travaux prévus par la Ville d'Alma.
- Élabore les protocoles d'entente établissant les participations monétaires et achemine les développements résidentiels jusqu'à leur réalisation, le tout suivant la procédure ou les politiques établies.
- Applique la convention collective et les politiques de la Ville.
- Prend les mesures nécessaires suivant les politiques en vigueur pour protéger la santé et assurer la sécurité ainsi que l'intégrité physique du personnel sous sa direction.
- Représente l'employeur lors de poursuites et/ou réclamations.
- Reçoit les plaintes des contribuables et en assure le suivi.
- Entretient des communications harmonieuses avec les citoyens et le personnel de la Ville.

N.B. : Cette description ne contient que les éléments nécessaires à l'identification et à l'évaluation des tâches. Elle n'est pas une énumération limitative des tâches à accomplir.

QUALIFICATIONS RECHERCHÉES

- L'emploi exige des connaissances de niveau universitaire reconnues par l'obtention d'un diplôme de premier cycle (baccalauréat) en génie civil ou unifié et exige également d'être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Expérience de 1 à 3 ans.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Poste permanent cadre.
- Salaire selon expérience – 91 120 \$ à 112 065 \$
- Programme complet d'avantages sociaux et régime de retraite à prestation déterminée.

POUR POSTULER

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir, un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, **avant le vendredi 9 février 2024 à 16 h**, par courrier électronique à l'adresse suivante : ressources.humaines@ville.alma.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. La Ville d'Alma souscrit pleinement au principe d'égalité en emploi.
--